

FICHE DE POSTE



DIVISION INFRASTRUCTURES

INTITULE DU POSTE :

Chef de la Division Infrastructures

INTITULE DU POSTE DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE :

Directeur du Port de Tanger et Région

1. Finalité(s)

Assurer la préservation et le développement des infrastructures portuaires et les autres infrastructures à l'intérieur de l'enceinte portuaire.

2. Missions

- I. Supervision, maintien en état et développement des infrastructures portuaires, voiries et réseaux à l'intérieur de l'enceinte portuaire ;
- II. Supervision et suivi technique et financier de la réalisation des projets et études lancés ;
- III. Assurer l'exploitation des chantiers et installations non concédés ;
- IV. Assurer l'encadrement des collaborateurs rattachés à la division.

3. Activités principales

- I. **Supervision, maintien en état et développement des infrastructures portuaires, voiries et réseaux à l'intérieur de l'enceinte portuaire :**
 - Etablissement du programme des travaux neufs et d'entretien, le contrôle et le suivi desdits travaux et d'entretien des ouvrages ;
 - Assurer le contrôle et le suivi des travaux de réalisations et d'entretien des réseaux ;
 - Assurer la gestion des abonnements et consommations d'eau et d'électricité des usagers du port ;
 - Assurer la sécurité des réseaux d'eau et d'électricité ;
 - Gestion des marchés de nettoyage et évacuation des déchets du port ;
 - Entretien des espaces verts ;
 - Mise à jour et maintenance des tracés des voies de circulation et terre-pleins ;
 - Tenir les plans et la documentation technique concernant les infrastructures du port ;
 - Assurer le suivi du budget de fonctionnement et du budget d'investissement.
- II. **Supervision et suivi technique et financier de la réalisation des projets et études lancés :**
 - Garantir le contrôle de la réalisation physique des grands projets et de la post évaluation des opérations du plan d'investissement ;
 - Tenue des plans et historique concernant les infrastructures du port ;
 - Suivi de la réalisation de l'ensemble des études techniques des projets d'infrastructures lancées par le port.
- III. **Assurer l'exploitation des chantiers et installations non concédés :**
 - Assurer le maintien des installations et chantiers en bon état de fonctionnement ;
 - Garantir la continuité de service et l'exploitation normale au niveau des installations et chantiers jusqu'à leur concession par l'ANP, à même de permettre aux usagers (armateurs et entreprises de construction et de réparation navales) l'exercice de leurs activités de réparation et d'entretien des navires et bateaux de pêche.



IV. Assurer l'encadrement des collaborateurs rattachés à la division :

- Gestion de l'équipe des collaborateurs rattachés à la division infrastructures en garantissant une allocation optimale des ressources humaines de la division par rapport aux projets et chantiers pilotés par cette entité.

4. Relations internes et externes

Relations internes :

- Direction du Port et Région ;
- Départements, Divisions et Services de la Direction du Port et Région ;
- Directions centrales.

Relations Externes :

- Usagers du port ;
- Fournisseurs de travaux et études : (BET, entreprises des travaux, suivi et contrôle, ...) ;
- Autorités locales ;
- Opérateurs portuaires.

5. Profil requis

Formation de Référence : Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en Génie Civil, Hydraulique ou Electrique ;

Expérience : Avoir au moins **cinq (05) ans** d'ancienneté à l'ANP et occuper depuis au moins **trois (03) ans** un poste de Chef de Service ;

Avoir une note moyenne d'au moins **90** durant les trois dernières années.

6. Compétences

Savoir :

- Bonne maîtrise du règlement des marchés.

Savoir-faire :

- Bonne maîtrise des techniques de construction des ouvrages portuaires, des techniques des matériaux de construction, des techniques de la géotechnique, de l'hydraulique maritime et de l'hydrographie ;
- Capacité à mobiliser des équipes projets ;
- Maîtrise des techniques de communication écrite et orale.

Savoir-être :

- Capacité d'adaptation, de prise d'initiative et de décisions ;
- Capacité d'écoute et d'argumentation ;
- Savoir gérer des conflits ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Capacité d'analyse.

